



SUD Protection Sociale Haute Normandie
Contact 06 88 06 73 34

Communiqué de presse

Convention d'Objectifs et de Gestion CNAMTS-ETAT 2014/2017 Encore et toujours l'austérité

Le Conseil de la CNAMTS a donné le 31 juillet 2014 un avis favorable à la signature de la COG 2014/2017.

Comme pour les autres branches de la Sécurité Sociale, cette COG est marquée du sceau de l'austérité et de la baisse de moyens.

Il est significatif que seuls les représentants du patronat et des professions libérales ainsi que Mr Chadelat aient voté pour cette signature. Les habituels soutiens côté syndical des politiques de la CNAMTS se sont abstenus ce qui a permis un vote à 15 voix pour, 13 contre et 7 absentions.

Cette COG, dont la lecture donne l'illusion que tout est mis en œuvre pour améliorer le service aux assurés, (affichage d'objectifs de prévention, de proximité des publics, lutte contre la précarité et l'inégalité d'accès aux soins...), n'est en fait, qu'un contrat de forte réduction des moyens auxquels on ajuste les missions.

Le taux moyen de remplacements des départs en retraite dans l'Assurance Maladie sera de 53% sur 4 ans soit une suppression de 4490 emplois sur 9600 départs prévus (chiffres CNAMTS).

Ainsi, c'est encore près de 6,5% des effectifs qui vont disparaître après une baisse de 12% depuis 2005 soit 16000 postes !

Les frais de gestion doivent être réduits de 3% d'ici 2017.

Alors que les caisses ont déjà de grandes difficultés pour fonctionner, que les dossiers en attente s'accumulent, que les applications informatiques dysfonctionnent et/ou ne sont pas adaptées, que les conditions de travail sont de plus en plus difficiles avec de nombreux collègues en souffrance, la nouvelle cure d'austérité va rendre encore plus dures les années à venir.

Les salariés de l'institution vont devoir faire toujours plus avec moins de moyens et les conséquences pour les assurés sociaux vont être catastrophiques : allongement des délais et de la qualité des remboursements, réduction des moyens pour la prévention et l'aide sociale, réduction de l'accueil de proximité...

Que gouvernement et instances dirigeantes de la CNAMTS mettent en place une telle politique nous fait douter de leur réelle volonté à maintenir un Service Public de Sécurité Sociale solidaire.

Sud Protection Sociale dénonce cette politique et la signature de cette COG.

Sud Protection Sociale appelle les salariés de la Sécu et les assurés sociaux à réagir et à s'opposer à cette politique d'austérité.

Rouen le 12 août 2014